

22 sept 2005

Monsieur François Lafond, Président
Monsieur Louis Dériger, Commissaire

OBJET : Tronçon dissimulé Jean Leman

Bonjour Messieurs,

Je tiens à vous faire part de mon désaccord sur le tronçon Jean Leman.

Je suis une citoyenne de Saint-Constant depuis 50 ans, j'ai grandi dans la verdure et j'adore ma région. Mon père a autrefois été exproprié de la route 132 parce qu'une autoroute passerait la un jour et nous comprenions à l'époque la situation. L'arrivée de cette autoroute était positive et souhaitable. Aujourd'hui qu'en est-il ? C'est vraiment à rien comprendre. On a déplacé le projet, détruit des cœurs inutilement il y a de cela 30 ans, et nous allons recommencer ailleurs les expropriations à cause d'une promesse électorale ?

Sans cette épouvantable décision prise par le gouvernement Charest en 2003, nous ne serions pas aujourd'hui en audiences publiques sur le tronçon Jean Leman. Il est vrai que le BAPE en 2002 favorisait légèrement le tronçon au sud de Saint-Constant, mais il est clair que la comparaison aurait été tout autrement avec la totalité de ce projet. Le gouvernement Charest c'est servi du BAPE 2002 pour justifier sa décision, alors qu'une étude environnementale (très complète) favorisait le tracé Nord. Le tronçon Leman était déjà prévu, la conformation du tracé au Sud de Saint-Constant est fait pour ça... Pouvez-vous expliquer pourquoi plusieurs citoyens de la région connaissent l'arrivée de ce tracé avant même que le gouvernement ne l'annonce officiellement ? Parce que le tronçon de l'autoroute 15 n'avait pas été à l'étude et qu'il est évident, même pour un enfant, de voir que l'autoroute 15 ne pouvait pas devenir 15/30 à cet endroit.

Je trouve désolant que le gouvernement n'admette pas son erreur, sa mauvaise promesse. Le BAPE de 2002 a donné son opinion (opinion, pas prise de décision) sur les éléments qu'il avait en main à ce moment, mais aujourd'hui la situation est très différente. Les dommages sur l'environnement étaient déjà immenses, l'ajout de se

tronçon qui conduit une plus grande destruction de terres agricoles et de couvert végétal est totalement inadmissible.

**Si le gouvernement ne respect pas la loi du territoire agricole, pas une mais bien deux fois, pourquoi ne pas abolir cette loi, comme ça d'ici quelques années on pourra éliminer notre exportation alimentaire et augmenter l'importation... c'est un belle avenir pour le Québec ça !
Miam Miam et vive les lois !**

Si le gouvernement se fiche du 30% de couvert végétal recommandé dans cadre d'aménagement et orientations gouvernementales pour la région métropolitaine de Montréal, pourquoi financer ce projet ? Aussi bien arrêter de payer des gens qui font des suggestion au MRC puisque le gouvernement n'en tiens pas compte de tout façon. De plus, le fait d'arrêter le financement de tel projet inutile puisque non respecté, amènera une économie d'argent qui pourra ainsi payer les millions supplémentaires qu'engendre le tronçon Jean-Leman !

J'espère sincèrement que votre raisonnement sera le bon, celui que la majorité des citoyens souhaite le plus : Non au tronçon Leman.

Merci

Johanne Boivin